



News Release

Communiqué

N° 4

Le 6 janvier 1992

AVERTISSEMENT AUX CANADIENS QUI PROJETTENT DE MENER DES AFFAIRES AU NIGERIA

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, a lancé aujourd'hui un avertissement aux gens d'affaires canadiens qui projettent d'explorer des possibilités d'exportations au Nigeria.

Plusieurs cas de fraude et d'escroquerie ont été rapportés récemment. Cette activité criminelle a déjà affecté les efforts du Nigeria pour développer les liens commerciaux légitimes, et le gouvernement nigérian s'efforce de contrôler la situation.

«Le marché nigérian offre nettement des possibilités d'exportations, mais nous recommandons aux gens d'affaires canadiens d'agir avec prudence tant que l'activité illégale n'aura pas cessé dans ce pays,» a déclaré M. Wilson.

Ces activités illégales peuvent prendre diverses formes : il peut par exemple s'agir de l'exigence de frais d'inscription non nécessaires ou de l'implication dans des rackets de visas, d'échantillons commerciaux et d'autres documents financiers. Certains escrocs sont même allés jusqu'à offrir de transférer illégalement d'importantes sommes d'argent du Nigeria. Ces offres ont été acceptées par des gens d'affaires étrangers.

«Nous conseillons à nos exportateurs de faire preuve de prudence dans leurs transactions au Nigeria, a ajouté